



Réunion du Bureau – 16 janvier 2021

Participants en présentiel: P MANGEOLLE – S CLAUDON – G FORMET – L VALETTE – G GREGORI

Participants à distance : MP CANET – M PETITJEAN – T LEMONNIER – D CANET

Excusé : L DEMANGE

Président

- Etat des licences
 - Au 15 janvier 1 532 licenciés contre 1939 la saison précédente soit -21% (-15,3% en féminines et -23% en masculins), -16% au niveau ligue et -18% au niveau FFBB
- Intervention JPS du 13 janvier
 - Volet sportif : Au mieux la reprise des activités indoor se fera au 15 février et les championnats pourront reprendre au 15 mars. Les gymnases pourraient être réquisitionnés pour la vaccination.
La saison 5x5 est en difficulté. L'objectif est de mener à 50% les championnats qui peuvent l'être. Il faut favoriser l'offre 3x3 et le jeu en extérieur
 - Volet économique : Il n'est pas envisageable de rembourser les licences. Par contre, la FFBB va lancer un plan de reconquête pour 2021/2022 : Faire un geste vis-à-vis des clubs, un geste national.

Exemples :

- Ne pas toucher au socle mais faire plutôt sur les extensions avec une contribution FFBB de 2€, Ligue 2€ et CD 1€
- Hauts de France pour 2021/2022 :
 - Pas d'extension
 - Pas de droit d'engagement

La FFBB a lancé 3 groupes de travail en plus de la Commission Fédérale des Finances

- Objectifs : faire des propositions d'un plan de reconquête global (accompagnement financier)
- Livrables : 3 slides maxi avant le lundi 25 janvier
- Présentation par René KIRSCH des 4 propositions au Bureau Fédéral du 29 janvier
- Composition

Groupe 1	
<u>Mickael LEBRETON</u>	LR BRE
Dominique TILLAY	LR CVL
Damien SIMONNET	CD85
Philippe GRIMAL	CD18
Carole BARBA	CD93
Jacques DOMONT	CD10

Groupe 2	
<u>Paul MERLIOT</u>	LR HDF
Philippe NICOLAS	CD49
Adeline THERARAZ	CD58
Eric BOIVENT	CD22
Christophe BRUN	CD01
Richard BERGAMO	CD32

Groupe 3	
<u>Jean-Michel DUPONT</u>	LR PDL
Bernard DEPIERRE	LR BFC
Nicolas SORIN	CD53
Eric FERCHAUD	CD79
Magali FERRIER	CD34
Franck MONTAGNON	CD04

CF Finances	
<u>René KIRSCH</u>	

▪ Saison 2020-2021

Face aux demandes de remboursement, un club a adressé ce message à ses adhérents

Chaque année, les associations demandent de régler une cotisation. Cette cotisation aide au fonctionnement général du club mais ne reflète pas la réalité du coût réel des frais engagés.

Les charges du club sont diverses et variées (location de gymnase, coût des licences individuelles de l'encadrement, frais d'arbitrage, engagement en championnat, frais bancaires, frais de communication, matériel, etc.)

Selon la loi 1901 relative aux associations à but non lucratif, les cotisations sont dues pour toute la saison. Une cotisation signifie que l'on adhère à un projet associatif et ne constitue pas une «avance» sur des services rendus

Selon notre règlement intérieur, pas de remboursement même en cas d'abandon de l'activité par l'adhérent

Le club va retenir la somme de X € sur chaque cotisation. Cette somme correspond aux frais fixes et incompressibles de fonctionnement

Conscient de l'enjeu économique qui découle directement de la crise sanitaire, le club entend proposer des remboursements partiels en fonction des catégories et de l'absence réelle d'entraînement et d'animation.

Conscient également de l'enjeu de faire survivre le club afin de pouvoir poursuivre à l'avenir ses activités sportives et culturelles proposées tout au long de l'année, par conséquent, le club a décidé de proposer un remboursement partiel au prorata des semaines «perdus» et en comptabilisant les frais fixes et incompressibles.

Nous fonctionnons chaque saison sur 37 semaines ouvrables, hors vacances scolaires.

CALCUL DU REMBOURSEMENT :

Cotisation Y € - Frais Fixes X € = Z €

Z €/37 (nombre de semaines ouvrables hors vacances scolaires) = Z/37 €

Le Club remboursement Z/37 € x Nb de semaines fermées selon les catégories.

Evénements

- Euro Féminin à Strasbourg
 - Poules 17, 18 et 20 /06 pour l'Equipe de France
 - 21/6 qualification pour les quarts
 - 23/6 Quarts de Finale
- U16M Bernard Faure : Du 20 au 22 juin 2021 : OFAJ à Vittel – matches contre l'Allemagne les 23 et 25 juin
- U15M Stan Hacquard : Du 6 au 14 juin : Stage à Vittel et matchs contre l'Allemagne les 11, 12 et 13 juin
- U19F Arnaud Gupillotte : Du 7 au 11 juin : Stage à Mulhouse avec les U18F
- U18F Julien Egloff : Du 7 au 11 juin : Stage à Mulhouse avec les U19F

- Divers :
 - Fond de retour au jeu : Le CD 88 a budgété 19000 euros pour ce fond à destination des Clubs (9 à ce jour). Chaque association qui dépose un dossier peut se voir attribuer 1000 euros. Ce fond était clos au 31 décembre. Le Bureau décide de prolonger ce fond jusqu'au 31 mars. Les clubs intéressés peuvent se rapprocher de Gaëtan FORMET
 - Action et communication vers les clubs
 - Il est important de maintenir le lien avec les clubs. Des propositions sont émises
 - Séances techniques à destination des Techniciens
 - Webinaires pour les dirigeants. G FORMET va se rapprocher du CDOS pour voir ce qui peut être proposé en termes d'accompagnement
 - Esport pendant les vacances de février. Le vainqueur de la dernière session s'est proposé pour un accompagnement à la mise en œuvre de la prochaine compétition
 - Animation Facebook : S CLAUDON va proposer un jeu hebdomadaire qui va s'appuyer sur des photos historiques des clubs
 - Quizz en cours pour les officiels (arbitres et OTM)
 - Réunion à organiser avec les officiels pour identifier des besoins de formation
 - Déploiement emarque V2 à programmer
 - Ecoles d'arbitrage à soutenir
 - JP SIUTAT a adressé un courrier conjoint avec les Fédérations de Hand et de Volley à la Ministre des Sports pour obtenir un rendez-vous urgent et débattre de l'avenir des sports de salle

Secrétaire Général

Du fait de l'interruption de toute activité sportive, peu de mails de clubs ou de la FFBB
Les devis reçus pour la réfection du bureau du Comité s'élèvent à environ 6400 euros. Le Bureau autorise le Président à les signer et les travaux vont commencer rapidement

Trésorier

La trésorerie est dans une situation satisfaisante

- Les tiers de licence du 15 janvier non payés seront relancés avant le 22 janvier
- Les indemnités de salaire de décembre sont versées
- Les ajustements de charge sociales sont effectués
- Caisse de péréquation : Pas de demandes vers les clubs pour le moment

Pôle Compétitions

Dans l'attente d'informations meilleures, il n'est pas nécessaire de créer de nouveaux calendriers

Coupe des Vosges annulée

Communication

Période calme et peu de photos à faire

Couverture Facebook de la reprise des jeunes au club de Thaon

Pôle Développement

- Challenge Benjamins : timing compliqué. Pas de date pour l'instant
- Création en cours d'un challenge local pour les jeunes
- Demande d'achat d'un panneau à 3,05 m pour la structure gonflable : le Bureau donne son accord
- Demande d'achat de panneaux transportables : le Bureau donne son accord
- Plan mixité : le Pôle va proposer l'achat de billets pour l'Euro Féminin et faire des propositions de places pour les clubs
- Féminisation du basket : le Président demande de se pencher sur cet objectif pendant cette période d'arrêt des compétitions

G FORMET

Période de constitution des dossiers d'appels à projet

Réunion avec la Ville de Remiremont

Le Président
Luc VALETTE



Le Secrétaire Général
Gilles GREGORI

